

Contrat d'Auteur/Photographe pour l'exposition et la vente d'Images sur le site Internet

«**www.Photoboutique.biz** »

MANDAT DE DEPOT/VENTE

Dans le cadre de futures ventes en **droits gérés**.

....., le

Le présent contrat est établi entre :

L'Agence **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz**, EURL au capital de 8000,00 EUR (Fixe), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 49261085200013 et dont le siège social est situé au 17 lotissement la Bourdette, 32600 ISLE JOURDAIN, France, représentée par Monsieur Vivien LAÏLLE, en qualité de Gérant ; **ci-après dénommée « FlyPix.info - Service Photoboutique.biz »** d'une part,

et la **société / l'association / le photographe / le photojournaliste / le photoreporter / le créateur / l'artiste / l'illustrateur / le dessinateur / le journaliste** mentionné dans le formulaire d'inscription et sur la dernière page du présent contrat, et ce sous réserve de l'acceptation de sa candidature par **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** dans les conditions visées ci-après ; **ci-après dénommée « PARTENAIRE »** d'autre part.

OBJET DE CE CONTRAT Le présent contrat pour l'exposition et la vente d'Images Numérisées sur le site Internet « **www.Photoboutique.biz** » a pour objet de définir l'étendue d'une part des engagements de FlyPix.info - Service **Photoboutique.biz**, et d'autre part des droits et des obligations qui sont conférés par FlyPix.info - Service **Photoboutique.biz** à **PARTENAIRE** pour la mise à disposition de ses Images Numérisées. Avant la mise à disposition de ses Images Numérisées, **PARTENAIRE** doit prendre connaissance de l'intégralité des stipulations du présent contrat.

Ce document est long et comporte plusieurs pages à lire attentivement.

Préambule FlyPix.info - Service **Photoboutique.biz** a créé un site web dénommé «**www.Photoboutique.biz**», dont l'activité se sépare en deux catégories principales :

- Porter à la connaissance et au choix des membres utilisateurs d'images de « **www.FlyPix.info - Service Photoboutique.biz / www.Photoboutique.biz** », des Images Numérisées, en vue d'en assurer la reproduction afin de constituer l'élément illustratif

adressé depuis l'outil Internet (fixe ou mobile : ordinateurs, téléphones, Personal Digital Assistant, ...), de cartes postales virtuelles, de SMS, MMS et assimilés, de vraies cartes postales, de fonds d'écrans, d'albums photos imprimés, de livres photos, d'agendas, de calendriers, et autres produits dérivés tels que le tirage sur papier, l'impression sur objet, l'impression sur textile, la réalisation d'hologrammes, etc...

- Conférer à tout professionnel, artistes, créateur, témoin, semi-professionnel intéressé (éditeurs, agences de communication, agences de voyage, agence de presse, etc...), au travers de Licences d'exploitation internationales spécifiques, **des droits de reproduction et de représentation limité et contrôlé** sur tout ou partie des Images Numérisées, sur différents types de supports, avec limitation de diffusion (zone géographique), et avec limitation de temps, dans des conditions déterminées par contrat à l'avance. Cette **cession photographique en droits gérés** d'utilisation, d'exploitation, de reproduction et de représentation, **limité dans un cadre d'utilisation précis par contrat, est à sous responsabilité légale et pénale du commanditaire** (éditeur, agences...) ; **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** n'est en aucun cas responsable de l'utilisation faite des média par le commanditaire, une fois le fichier photographique livré. Etant hébergeur d'images et mandaté, en cas d'utilisation illégale, frauduleuse ou de mauvaise foi d'une image par le commanditaire (éditeur, diffuseur, agence,...), vous acceptez que en aucun cas vous pourrez vous retourner contre **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz**, quelque soit le litige ou le préjudice. **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz**, sera en mesure de vous communiquer toutes les informations sur le commanditaire pour que vous puissiez régler cela directement avec lui, sur simple demande. De plus, cette **cession photographique en droits gérés** d'utilisation, d'exploitation, de reproduction et de représentation relatifs aux Images Numérisées, conférée par **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** aux professionnels, se fait par référence aux Images Numérisées mises à disposition par **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** au sein de sa Photothèque. **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** passe avec des **PARTENAIRES** des contrats de mise à disposition de leurs Images Numérisées, pour : les héberger sur « **www.FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** », les présenter au public, et constituer sa Photothèque, afin d'assurer le développement de ses activités évoquées ci-dessus. **PARTENAIRE** est intéressé par cette association en raison de la reconnaissance que cela peut lui apporter et des possibilités de revenus dont il pourra être le bénéficiaire. C'est dans ce contexte que les parties se sont rapprochées pour convenir ensemble des modalités de cette mise à disposition. **Définitions** Dans le cadre du présent contrat, il est convenu de définir certains mots et expressions de la manière suivante :

- **Image Numérisée** : le terme "Image Numérisée" sera utilisé par commodité dans l'acception la plus large possible : il renvoie à l'image (*Photo, Dessin, Aquarelle, Animation, Vidéo, Peinture, Négatif, Positif, Epreuve argentique...*) sur laquelle **PARTENAIRE** détient des droits en tant qu'**auteur**, et qu'il met à disposition de **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz**, quel que soit le support sur lequel cette image se trouve fixée, c'est à dire tout support papier, négatif, diapositive, fichier numérique, etc...

- **utilisateurs** : il s'agit des utilisateurs d'Internet (Particuliers, Associations, Entreprises, Professionnels, Agences diverses) qui visitent le site « **www.FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** », et qui ont de ce fait un accès libre à la connaissance et la perception des Images Numérisées, protégées par un watermark « **Photoboutique.biz** » ;

- « **www.FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** » : englobe le site Internet « **www.Photoboutique.biz** » et l'ensemble des sites Internet affiliés qui s'y rattachent ;

- **mise en ligne** : la mise en ligne de l'Image Numérisée, suite au processus appelé « upload » ou « transfert » et après validation par l'administrateur, est l'acte par lequel l'image

apparaît sur «www.Photoboutique.biz » , et sera ainsi proposée aux utilisateurs ;

- **Photothèque** : elle est constituée par l'ensemble des Images Numérisées (*Photo, Dessin, Aquarelle, Animation, Vidéo, Peinture, Négatif, Positif, Epreuve argentique...*) contenues dans les bases de données de «www.Photoboutique.biz » à des fins de **commercialisation**.

Article 1 - Clause de garantie

Seules sont éligibles au sein de la Photothèque de FlyPix.info - Service Photoboutique.biz , des Images Numérisées ne faisant l'objet d'aucune exclusivité par ailleurs. PARTENAIRE déclare expressément être personnellement l'auteur des Images Numérisées qu'il met à disposition, étant ainsi titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur ces dernières (notamment sur leur contenu). Si PARTENAIRE n'est pas l'auteur des Images Numérisées, il déclare expressément détenir toutes les autorisations légales obligatoires (personne, modèle, enfants, biens, tiers...) pour les mettre à la disposition de FlyPix.info - Service Photoboutique.biz sous son propre nom et qu'il est donc autorisé à en céder les droits d'exploitation et d'exclusivité. Ces formulaires d'autorisation téléchargeables librement sur la photothèque sont à compléter et à envoyer si nécessaire à **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz**. Concernant les Images Numérisées qu'il met à disposition, le cédant dépositaire (**PARTENAIRE**) garantit donc au cessionnaire (**FlyPix.info - Service Photoboutique.biz**) :

- qu'il a les pleins pouvoirs et qualité pour accorder les droits cédés dans le cadre du présent Contrat, et que ces droits n'ont été en aucune manière cédés, hypothéqués, grevés, ni d'une façon quelconque dévolus en faveur d'un tiers de manière exclusive ;
- qu'il n'a fait ou ne fera, par le fait d'une cession à un tiers ou par tout autre procédé, aucun acte susceptible de compromettre les droits cédés à **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** , ou susceptibles d'empêcher ou de gêner la pleine jouissance des droits acquis par **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** ;
- qu'il n'a introduit dans ses Images Numérisées aucune reproduction, réminiscence ou élément quelconque susceptible de violer les droits quelconques de tiers et de donner lieu à des actions en justice fondées notamment sur le plagiat, la contrefaçon, la concurrence déloyale, la responsabilité civile ou d'apporter un trouble quelconque à l'exercice ou l'exploitation des droits cédés ;
- qu'il s'est muni ou se munira, le cas échéant de **toutes autorisations légales nécessaires (personne, modèle, enfants, biens, ...)** de la part des tiers évoqués, cités, représentés empêchant ceux-ci de troubler l'exercice des droits cédés. Il déclare plus spécifiquement disposer des autorisations concernant l'exploitation d'images représentant des personnes, leurs enfants mineurs, les animaux dont ils pourraient être propriétaires, ainsi que leurs biens mobiliers ou immobiliers, cette garantie étant une condition essentielle et déterminante du contrat. À ce propos FlyPix.info - Service **Photoboutique.biz** met à la disposition de **PARTENAIRE** , **une lettre type d'autorisation de reproduction ou de représentation de photographie** (disponible à partir de son compte personnel et sur la partie publique de www.Photoboutique.biz ou bien par mail sur simple demande à contact@flypix.info) à présenter à des tiers éventuels lors de photographie de leur personne et/ou de leurs biens ;

- **PARTENAIRE** est personnellement responsable tant vis-à-vis des tiers que de

FlyPix.info - Service Photoboutique.biz en cas de non-observation de la présente clause et devrait réparation à celui-ci de l'entier préjudice qui résulterait pour lui du non-respect de l'un quelconque des engagements pris. En conséquence de quoi, **PARTENAIRE** garantit **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** contre tout recours ou action que pourrait former à un titre quelconque toute personne physique ou morale qui estimerait avoir à faire valoir des droits quelconques à l'encontre de la cession consentie aux présentes ou de l'une quelconque des dispositions.

En cas de condamnation devant les tribunaux, **PARTENAIRE** sera financièrement responsable vis à vis de **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** :

- des sommes redevables dans le cadre de la condamnation ; - mais également de tous les intérêt et frais accessoires exposées par **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** incluant tous les frais judiciaires, para-judiciaire et les honoraires d'avocat.

• **PARTENAIRE** déclare et garantit **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** à ce titre qu'il a procédé ou qu'il procédera, à ses frais et sous sa seule responsabilité, à l'ensemble des démarches administratives le concernant (y compris auprès des services fiscaux) qui pourraient être nécessaires du fait de la conclusion du présent contrat, et ce de telle façon à ce que **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** ne soit en aucune façon recherchée à ce titre par quelque tiers que ce soit.

Article 2 - Principes de la mise à disposition En lui mettant à disposition ses Images Numérisées, **PARTENAIRE** autorise expressément **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** :

- à incorporer les Images Numérisées aux formats techniques de son choix, jugés nécessaires à leur mise en ligne sur « **www.Photoboutique.biz** » ; - à les porter à la connaissance des utilisateurs, par leur intégration sur « **www.Photoboutique.biz** » ; - à les diffuser, les reproduire, et les commercialiser sur «**www.Photoboutique.biz** », conformément à l'activité de **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** et dans les conditions décrites dans le préambule.

- à incorporer les Images Numérisées dans les campagnes de référencement du site **Photoboutique.biz**, les promotions, les communications interne et externe, l'édition de communiqué de presse, les publicités, les prospections conformément à l'activité de **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz**, dans le cadre de la valorisation des Images Numérisées du **PARTENAIRE** et des activités de **Photoboutique.biz**.

Article 3 - Environnement dans lequel les Images Numérisées sont présentées au public

PARTENAIRE accepte sans réserve l'intégration de ses Images Numérisées au sein de «**www.Photoboutique.biz**». **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** s'efforçant continuellement d'améliorer les conditions de mise en valeur des Images Numérisées sur « **www.FlyPix.info - Service Photoboutique.biz .com** », toutes modifications portées sur le graphisme et/ou les couleurs de « **www.Photoboutique.biz** », ou sur ses fonctionnalités, n'autoriseront en aucun cas **PARTENAIRE** à remettre en cause ses engagements au titre du présent contrat.

Article 4 - Gestion libre de l'affichage des Images Numérisées sur « www.FlyPix.info - [Service Photoboutique.biz](http://Service.Photoboutique.biz) .com »

FlyPix.info - Service Photoboutique.biz est seul décisionnaire des Images Numérisées qu'il retient pour affichage à l'attention des utilisateurs sur « www.Photoboutique.biz ». **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz**, dans son souci permanent de valorisation de « www.Photoboutique.biz » en terme de qualité, se réserve à tout moment la possibilité de retirer de l'affichage de « www.Photoboutique.biz » une ou plusieurs Image Numérisée de son choix. À ce titre, le **PARTENAIRE** autorise expressément **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** à procéder au retrait Complet (de sa Photothèque et donc de l'affichage de « www.Photoboutique.biz ») ou Partiel (uniquement de l'affichage de « www.Photoboutique.biz ») d'une ou plusieurs de ses Images Numérisées sans préavis. Les Images Numérisées ayant subi un retrait partiel seront conservées dans les bases de données de la Photothèque et feront donc toujours l'objet des activités visées au préambule, liées aux conditions financières des Articles 11.2.1 et 11.2.2. En cas de remise en ligne sur « www.Photoboutique.biz », elles feront alors l'objet de l'ensemble des activités visées au préambule, aux conditions financières de l'Article 11 dans sa globalité. Celles qui auront été retirées définitivement de la Photothèque retrouveront leur liberté vis à vis de **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** et ne seront plus soumises à quelque obligation que ce soit du présent contrat. À tout instant **PARTENAIRE** peut prendre connaissance dans son compte sur « www.Photoboutique.biz », dans son **aire des photographes** (accès login / pass sécurisé) de la présence à l'affichage (dite présence Entière) ou du retrait partiel (dit présence Partielle) de ses Images Numérisées sur «www.Photoboutique.biz », et des éventuelles Licences d'exploitation dont elles sont l'objet. Enfin, concernant les Images Numérisées conservées dans la Photothèque, **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz**, toujours dans son souci permanent de valorisation de « www.Photoboutique.biz », se réserve la possibilité d'en modifier l'indexation et la légende si besoin.

Article 5 - Limite de responsabilité de FlyPix.info - Service Photoboutique.biz quant au comportement des utilisateurs photographes

FlyPix.info - Service Photoboutique.biz fera ses meilleurs efforts pour apporter une réponse technique au souci de sécurisation maximale de « www.Photoboutique.biz », notamment dans le but de limiter les possibilités de reproduction sans autorisation par des tiers. Toutefois, le **PARTENAIRE** est conscient du fait que, compte tenu des possibilités techniques de l'Internet et plus généralement des réseaux, certains utilisateurs, en raison de leurs connaissances techniques, dons et compétences particulièrement étendues, pourraient exploiter tout ou partie des Images Numérisées d'une manière qui pourrait porter atteinte à ses droits. La responsabilité de **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** ne pourra en aucun cas être recherchée de ce fait.

Article 6 - Contraintes techniques

Bien que **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** assure une **prestation de sauvegarde des Images Numérisées** de **PARTENAIRE** hébergées au sein de sa banque d'image pendant la durée du présent contrat, **PARTENAIRE** doit prendre en considération que la

Photothèque ne constitue en aucun cas un espace de stockage. Il est donc très vivement conseillé à **PARTENAIRE** de prévoir des sauvegardes de ses fichiers images sur son disque dur ou sur tout autre support de stockage (CD-ROM, DVD, clé USB, ...). **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de la perte des données et du contenu hébergés dans sa Photothèque. De façon générale, **PARTENAIRE** doit prendre toutes les précautions nécessaires pour sauvegarder ses données originales (Photos, Dessins, Aquarelles, Animations, Vidéos, ...) sur d'autres supports. **PARTENAIRE** doit prendre en considération que la constante évolution du réseau internet peut entraîner des évolutions de ces contraintes en cours de contrat. Il déclare qu'il connaît les contraintes de vitesse de transmission de données et d'informations sur Internet et les risques d'indisponibilité d'accès au site à certaines périodes.

PARTENAIRE doit prendre en considération que la veille technologique et l'administration du site « **www.Photoboutique.biz** » peut entraîner **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** à opérer des opérations de maintenance, sauvegardes, migration, améliorations, pouvant occasionnellement provoquer l'indisponibilité d'accès au site à certaines périodes. **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dégâts accidentels subis par **PARTENAIRE** et provoqués ou non par des tiers. **PARTENAIRE** reconnaît et accepte ces contraintes et ces risques.

Article 7 - Droit moral

PARTENAIRE conserve l'intégralité des attributs de son droit moral sur ses œuvres photographiques et graphiques. Toutefois le **PARTENAIRE** autorise **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** ainsi que ses filiales, ses **PARTENAIRE**s et clients, à adapter ou modifier ses photos ou dessins selon leurs besoins sous réserve que cette modification ne nuise en rien au respect de l'intégrité de l'œuvre. Ces modifications pourront porter sur la dimension, la luminosité, le contraste, la correction d'éventuelles défauts, le pivotement, et/ou un léger recadrage, le rajout ou la suppression d'éléments (effets spéciaux). Dans le cas particulier du téléchargement de Fonds d'écran, **PARTENAIRE** est conscient que du fait des contraintes techniques des écrans, notamment ceux des téléphones portables, le recadrage de l'image sera laissé à l'appréciation de l'utilisateur.

Ainsi, avant de pouvoir soumettre vos photographies, vous devez attester en être l'auteur originel ou en posséder les droits d'auteur exclusifs. Il est à noter que **Photoboutique.biz** se réserve le droit de refuser toute photographie qui, pour sa mauvaise qualité, son contenu ou toute autre raison serait jugée inadéquate par **Photoboutique.biz** pour figurer dans la base de donnée du site. Vos photographies doivent être scannées à une résolution minimale de 1 000 000 pixels et ne doivent pas représenter de personnes physiques directement identifiables. Dans le cas où vos photographies représentent des monuments architecturaux, des oeuvres, des objets ou des marques protégés par un droit d'auteur particulier (code de la propriété intellectuelle, droit à l'image et à la propriété, code civil, droit des dessins et modèles, droit des marques protégées), il demeure de votre responsabilité d'obtenir, des détenteurs de ces droits, l'aval nécessaire à la libre diffusion, utilisation et exploitation de vos photographies, en accord avec les Conditions Générales d'Utilisation de **Photoboutique.biz** et avec l'usage auquel vous destinez vos photographies sur notre site.

Nous vous rappelons que si vous désirez vendre vos photographies, une adresse valide de facturation doit être systématiquement communiquée lors de l'inscription au site, coordonnées auxquelles les gains provenant de ces ventes pourront être envoyés.

Photoboutique.biz décline toute responsabilité en cas de perte ou de non perception d'un paiement induites par la transmission de coordonnées fausses ou erronées.

Article 8 - Droit au respect du nom

FlyPix.info - Service Photoboutique.biz s'engage à faire distinctement apparaître le prénom et le nom patronymique ou tout pseudonyme, ou autre appellation de **PARTENAIRE** sur, à côté, ou dans un index, de chacune des Images Numérisées mises à disposition.

Les expressions utilisées sont :

- | | |
|--|--|
| - prénom.nom@ Photoboutique.biz | prénom.nom@ Photoboutique.biz |
| | ou |
| - pseudonyme@ Photoboutique.biz | pseudonyme@ Photoboutique.biz |
| | ou |
| - nomsociété@ Photoboutique.biz | nomsociété@ Photoboutique.biz |
| | ou |
| - nomassociation@ Photoboutique.biz | nomassociation@ Photoboutique.biz |
| | ou |

Article 9 - Relations d'affaires - Prix fixés pour la cession des Images Numérisées

PARTENAIRE reconnaît à **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** une compétence exclusive pour la négociation avec les tiers des conditions tarifaires, concernant la cession des droits sur les Images Numérisées.

Par défaut, dans le but de garantir une unité globale des tarifs et une concurrence loyale dans la profession de la photographie et des média, **les tarifs de vente des images sont calculés sur la base du barème UPC** (Union des Photographes Créateurs).

PARTENAIRE peut préalablement, convenir avec **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** d'une stratégie de vente. Dans le cas où le photographe ne signale pas de prix, il laisse automatiquement et tacitement la gestion des tarifs à **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz**.

Il reconnaît à **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** le droit de fixer le tarif de la cession des droits comme bon lui semble, que ce tarif soit ou non destiné à figurer dans un catalogue. **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** décide seule des adaptations et des modifications des prix, y compris dans le cadre de tarifs promotionnels ponctuels ou de rabais commerciaux accordés sur grandes quantités. **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** négocie et fixe ces tarifs **au mieux des intérêts de chacun**.

Article 10 - Cas des " échanges de services contre trafic " FlyPix.info - Service

Photoboutique.biz peut rechercher tout partenariat de nature à promouvoir son site et le porter à la connaissance du plus grand nombre, y compris par les communiqué de presse, le référencement, la publication d'annonces, ou bien la diffusion d'édition papier et multimédia. Le partenariat dénommé " échanges de services contre trafic " ou « campagne de référencement » ou « diffusion de communiqué de presse » consiste à mettre à la disposition d'un site Internet associé un échantillon des Images Numérisées figurant dans la Photothèque; les Images Numérisées sont alors installées avec un watermark sur le site Internet associé pour une durée limitée, déterminée par contrat. Les Internauts découvrant alors ces Images Numérisées sur le site associé se voient proposer d'être

dirigés vers le site « **www.Photoboutique.biz** » à l'aide d'un lien hypertexte. Ce partenariat n'implique aucune rémunération particulière de part et d'autre. **PARTENAIRE** est informé par email ou par téléphone de l'utilisation possible de ses Images Numérisées dans le cadre des « échanges de services contre trafic » ou « campagne de référencement » ou « diffusion de communiqué de presse ». Il autorise expressément **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** à inclure tout ou partie de ses Images Numérisées dans les échantillons prélevés à cette fin dans la Photothèque par le site Internet associé. Il reconnaît que ce partenariat joue dans l'intérêt de l'activité de « **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** » et donc dans **son propre intérêt**. Ce type de partenariat ne générant aucun profit financier direct, **PARTENAIRE** accepte de ne pouvoir prétendre à aucune rémunération particulière pour sa mise en œuvre.

L'inscription des membres photographes / créateur ou **PARTENAIRE S** est gratuite, l'upload est gratuit, sans obligation.

PARTENAIRE peut à n'importe quel moment enlever ses Images Numérisées de la vente, il est obligé par contre d'en tenir informé **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz**.

Article

11 - Conditions financières

11.1 - Principe de rémunération La mise à disposition des Images Numérisées ne donne lieu, en elle-même, à aucune rémunération du **PARTENAIRE**.

La contrepartie financière ou commission, versable chaque mois à **PARTENAIRE** à sa demande, pour la mise à disposition des Images Numérisées, trouve son fait générateur dans le chiffre d'affaires issu des ventes générées par **PARTENAIRE** sur « **www.Photoboutique.biz** » par ses Images Numérisées dans les conditions évoquées aux Articles 11-2 et 11-3 Pour le calcul de la commission, la prise en compte du chiffre d'affaires issu des ventes d'images de **PARTENAIRE** générées grâce à « **www.Photoboutique.biz** », se fait à la suite d'une période d'observation de 1 mois au dernier jour du mois calendaire à minuit heure française.

11.2 - Niveaux et taux de commissions - **Un PARTENAIRE exposant ne peut prétendre à une rémunération ou à une contrepartie financière s'il n'y a eu aucune vente de ses Images Numérisées. Pour qu'il y ai rémunération, il doit y avoir impérativement vente d'Image Numérisée.**

Versement à **PARTENAIRE** d'une **commission de 80% du chiffre d'affaires** (hors taxes) généré par les Licences d'exploitation de ses Images Numérisées si la vente se fait à partir du site **www.Photoboutique.biz**, soit 20% en faveur de **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** : 80% de cette commission au prorata du nombre des Images Numérisées choisies de manière effective par l'acheteur. On notera à cet effet que chaque image sera appréciée une fois ramenée à son prix unitaire et ainsi devra être considérée au regard du contrat dans lequel elle s'intégrera. Par exemple, si un acheteur prend une **Licence à droits gérés** pour 10 Images Numérisées, valeur 100 Euros (ht), le calcul de la commission se fait sur la base de 10 Euros (ht) par Image Numérisée. 80% de cette commission au prorata du nombre des Images Numérisées de **PARTENAIRE** constatées dans la **Photothèque de FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** au dernier jour de chaque mois calendaire. **Ainsi sur chaque vente de Licence d'exploitation (exclusive, droits gérés...) PARTENAIRE bénéficie d'une commission de 80%, même si aucune de ses Images Numérisées n'est directement intéressée.**

11.3 - Facturation - **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** ou l'un des sites **PARTENAIRES** (PAYPAL, 2CO, BNP PARIBAS) procède aux encaissements des sommes versées en vertu de la commercialisation des Images Numérisées. Il est précisé qu'une vente ne sera considérée comme effective qu'après complet paiement du client et après validation de la confirmation de la banque ou des sites **PARTENAIRE** s (PAYPAL, 2CO, BNP PARIBAS). **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** mettra à disposition au sein du compte de **PARTENAIRE** (accessible sur **www.Photoboutique.biz**) la synthèse détaillée, au format électronique, du calcul de ses commissions. La mise à jour de cette synthèse est mensuelle, automatique et se fait dans les 15 jours qui suivent chaque mois calendaire. La forme de cette synthèse est susceptible de varier dans le temps et est laissée à l'entière discrétion de **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz**. Il est rappelé que l'ensemble des fichiers et les données qu'elle contient demeure la propriété de **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** qui ne les communiquera en aucune façon. En cas de contestation de **PARTENAIRE** sur les chiffres mentionnés dans la synthèse, **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** les fera certifier par son commissaire aux comptes et ces documents certifiés feront foi entre les parties.

Si **PARTENAIRE** est un Particulier Après chaque mois calendaire, dans un délai de 30 jours, **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** fera parvenir à **PARTENAIRE** le règlement des commissions dues, établies sur la base des indications fournies par **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** dans le cadre de la synthèse visé ci-dessus. Dans le même temps, **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** adressera à **PARTENAIRE** un reçu dudit règlement par voie électronique (e-mail) ou postale. Si **PARTENAIRE** est une personne morale (Société, Entreprise individuelle, Association) Après chaque mois calendaire, **PARTENAIRE** adressera, par voie électronique (e-mail) ou postale, à **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** une facture de commission, faisant ressortir, selon le cas, la TVA, et établie sur la base des indications fournies par **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** dans le cadre de la synthèse visé ci-dessus. Cette facture de commission devra en outre comporter impérativement un numéro d'identification de l'Entreprise au registre du commerce et des sociétés accompagné de la mention RCS, et du nom de la ville où se trouve le greffe auprès duquel elle a été immatriculée (pour les entreprises individuelles ou non), du numéro SIREN pour les personnes physiques commerçantes ou d'une inscription au greffe de la préfecture (pour les associations) ou à tout autre organisme compétent si **PARTENAIRE** n'est pas français. Il est rappelé que le **PARTENAIRE** édite la facture de commission sous sa seule et unique responsabilité. Cette facture ne sera réglée, à 30 jours date de réception, par **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz**, par chèque ou virement bancaire, que si elle est rédigée conformément à l'ensemble des dispositions légales applicables en la matière. Dans tous les cas : **Les règlements ne seront effectués, par chèque ou virement bancaire, que si le montant total dû pour le mois (début de mois calendaire) excède 250 €(ht). Dans le cas contraire, la somme restera à valoir sur le mois suivant.** **PARTENAIRE** fournit à cette fin à **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz**, dès l'acceptation du contrat, tous les documents indispensables pour effectuer les virements bancaires (RIB, coordonnées) en question et pour garantir un suivi administratif (pièce d'identité, carte de presse...), et pour garantir la paternité de l'œuvre (propriété intellectuelle). Dans le cas contraire, **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz**, se réserve un droit d'arrêter ou d'annuler votre compte Photographe/Créateur sans préavis. Les factures de commission seront **payées en Euros**. Les éventuels frais de change sont donc à la charge de **PARTENAIRE**. Il est convenu entre les parties qu'en dehors de la commission visée aux présentes, il ne sera dû à **PARTENAIRE** aucune somme de quelque nature que ce soit. **Enfin, PARTENAIRE s'engage à faire parvenir, pendant toute la durée du présent contrat, ses nouvelles coordonnées (adresse postale, adresse Internet, pièce d'identité, carte**

de presse, coordonnées bancaires pour les virements) en cas de changement.

Article 12 - Exclusivité

Aucune exclusivité n'est conférée à **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** sur les Images Numérisées mises à disposition par **PARTENAIRE**. Toutefois, afin d'augmenter ses revenus, **PARTENAIRE** a le choix d'autoriser s'il le souhaite, la vente de ses Images Numérisées au sein de la **Licence d'exploitation Droits Gérés** proposées par **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz**. En cas d'achat d'une telle Licence par un acheteur ou commanditaire, **PARTENAIRE** confère à **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** et donc à l'acheteur une exclusivité limitée dans un cadre précis (durée, espace, support, quantités...) défini préalablement dans un contrat. Pour assurer la bonne administration de ses Images Numérisées, **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** met à la disposition de **PARTENAIRE** dans son Compte, un gestionnaire au sein duquel :

1 - il peut prendre connaissance des Licences d'exploitation cédées par **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** dont ses Images Numérisées font l'objet ;

2 – il peut administrer des Images Numérisées avec les mots clefs, descriptions, titres, les catégories de classement. Notons que le **PARTENAIRE** peut proposer à l'administrateur du site des nouvelles catégories par téléphone ou par email.

3 - il doit signaler par courrier ou par email à **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** toute Licence d'exploitation vendue à l'extérieur de **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** dont ses images font l'objet. En cas de manquement à l'obligation d'information quant à l'usage d'une Image Numérisée au travers d'une Licence d'exploitation, la partie qui en est responsable devra assumer seule les éventuelles conséquences dommageables qu'une violation de l'exclusivité pourrait entraîner. Pour rappel : **PARTENAIRE** ne peut en aucun cas déposer dans la Photothèque de **www.Photoboutique.biz**, des Images Numérisées pour lesquelles il accorderait hors **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** une quelconque exclusivité. NB : toutes les Licences d'exploitation proposées par **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** sont consultables dans la rubrique « Règles de licences » de la Photothèque **Photoboutique.biz**.

Lors de l'envoi de clichés, **PARTENAIRE** accepte les conditions suivantes :

1) **PARTENAIRE** atteste autoriser **Photoboutique.biz** à diffuser librement et sans contrainte chacune des photographies envoyées par lui-même, et d'en permettre l'accès et le téléchargement aux conditions prévues par la Charte de l'Acquéreur et plus généralement par l'ensemble des Conditions Générales d'Utilisation **Photoboutique.biz**, conformément à l'article L 122-5 du CPI .

2) **PARTENAIRE** donne mandat à **Photoboutique.biz** pour conclure en son nom toute transaction concernant ses photographies dont les termes seraient conformes à la présente charte.

3) Le photographe s'engage à remplir toutes les obligations fiscales et sociales liées à la vente de ses photographies.

4) Lors de la vente, le photographe cède les droits d'exploitation (constitués des droits de

représentation et des droits de reproduction), les droits de diffusion et les droits d'exploitation sur sa(ses) photographie(s), pour une période de dix ans sans que celui-ci ne soit tenu de respecter une quelconque exclusivité quant à la divulgation et la vente de la(les) photographie(s) .

5) **PARTENAIRE** se refuse à tout recours ou poursuites judiciaires à l'encontre de **Photoboutique.biz** ayant trait à une utilisation des clichés à des fins autres que celles déterminées dans l'accord de licence présentement exposés, la responsabilité d'une telle action incombant de fait à l'acquéreur de la(les) photographie(s) en question. Cette **cession photographique en droits gérés d'utilisation, d'exploitation, de reproduction et de représentation, limité dans un cadre d'utilisation précis par contrat, est à sous responsabilité légale et pénale du commanditaire** (éditeur, agences...) ; **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** n'est en aucun cas responsable de l'utilisation faite des média par le commanditaire, une fois le fichier photographique livré. Etant hébergeur d'images et mandaté, en cas d'utilisation illégale, frauduleuse ou de mauvaise foi d'une image par le commanditaire (éditeur, diffuseur, agence,...), vous acceptez que en aucun cas vous pourrez vous retourner contre **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz**, quelque soit le litige ou le préjudice.

6) Le photographe peut à tout moment et sans justification demander la suppression de ses photographies de la base de données **Photoboutique.biz**. Cette demande doit être adressée par message électronique (avec confirmation de lecture) à l'adresse **contact@flypix.info** et sera exécutée dans un délai de deux semaines à compter de la réception du message. La suppression d'une ou de plusieurs photographies ne saurait cependant annuler ou avoir une incidence quelconque sur d'éventuelles ventes préalablement conclues sur cette photographie, toute transaction antérieure à la demande de suppression étant maintenue en l'état. De la sorte la suppression de photographies ci-dessus évoquée ne s'applique qu'à partir de la fin de la période de préavis de deux semaines nécessaire à la prise en compte du changement de statuts de la (les) photographie(s) concernée(s). Ainsi, sauf cas de force majeure admise par **Photoboutique.biz** , les ventes effectuées préalablement à cette date conserve leur pleine valeur et ne sauraient être remises en question.

Article 13 - Durée et résiliation du Contrat Le présent Contrat prend effet le jour de son acceptation à la création du Compte **PARTENAIRE** et peut-être résilié à tout moment par **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** ou **PARTENAIRE** . Toutefois, dans le souci de donner une priorité absolue aux efforts de partenariat mis en place par les parties, cette résiliation ne pourra être prononcée qu'après expiration d'un délai de 3 mois à compter du jour de la réception d'un courrier (recommandé avec accusé de réception) de résiliation adressée par la partie qui la souhaite, afin de permettre la mise en place d'un dialogue constructif à la recherche de la continuité du partenariat.

Article 14 - Effet de la résiliation

Quelle qu'en soit la raison, la résiliation du Contrat entraîne de plein droit le retrait de l'affichage sur « **www.Photoboutique.biz** » de l'ensemble des Images Numérisées de **PARTENAIRE** objet du Contrat. **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz** pourra néanmoins conserver, à des fins d'archivages internes uniquement, les Images Numérisées de **PARTENAIRE** . Suite à la date de résiliation du Contrat, toute Licence d'exploitation d'une Image Numérisée de **PARTENAIRE** attribuée par **FlyPix.info - Service**

Photoboutique.biz à l'un de ses clients reste applicable, puisque attribuée de fait par **PARTENAIRE** au client dans les mêmes conditions que celles déterminées par la **Licence d'exploitation** concédée par **FlyPix.info - Service Photoboutique.biz**. Les dispositions des Articles 1, 7, 14, et 16 restent en vigueur à l'issue de la résiliation du présent Contrat.

Article 15 – Charte de déontologie des photographes professionnels diffusant pour la publicité, la communication d'entreprise et l'illustration. Cette charte vise à rappeler les règles et devoirs issus de la législation et des usages professionnels de la photographie et s'inscrit dans un objectif de responsabilisation de chacun par la prévention d'actes risquant de nuire à l'ensemble de la profession.

- Du respect de la législation -

1. L'activité de photographe professionnel s'exerce dans le cadre de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, notamment de son article 10 qui garantit à toute personne la liberté d'expression. Le photographe respecte et défend ce droit fondamental dans notre société.
2. Le photographe professionnel respecte et défend le Code de la Propriété intellectuelle qui le protège en tant qu'auteur.
3. Le photographe professionnel s'engage à exercer sa profession avec un statut social et fiscal conforme à la législation. -

- Du respect des clients -

4. Le photographe professionnel s'engage à la confidentialité et à la discrétion, afin de préserver les droits et les biens de ses clients.
5. Le photographe professionnel doit informer ses clients sur la législation en vigueur spécifique à la profession, aussi bien fiscale, sociale que liée à la diffusion des oeuvres.
6. Le photographe professionnel doit conseiller ses clients sur les méthodes et techniques, les plus adaptés à la bonne fin de leur demande.

- Du respect des membres de la profession -

7. Le photographe professionnel s'engage à pratiquer des prix en rapport avec la diffusion des photographies et permettant l'exercice de la profession. (couvrant au minimum les charges d'exploitation, d'investissement et de formation).
8. Dans le cas de collaboration avec un confrère, si le photographe professionnel entre en rapport avec le diffuseur de celui-ci, il s'engage à ne pas le détourner à son profit. 9. Devant le travail d'un confrère, le photographe professionnel s'engage à avoir une attitude d'équité et de réserve dans ses jugements.
10. Le photographe travaillant pour un support de presse s'engage à respecter "la charte des droits et devoirs du journaliste".
11. Devant toute invitation au plagiat, le photographe se doit d'informer son diffuseur des risques encourus et de la portée de sa démarche.
12. Le photographe professionnel doit transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux

futurs professionnels qu'il accepte de former. Je m'engage à appliquer et à faire connaître les termes et principes de la présente charte.

Article 16 - Législation et clause attributive de compétence Le présent contrat est soumis au droit français. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable à leur différent avant de s'en remettre à l'arbitrage d'un tiers par eux désigné. En cas d'échec, les tribunaux de Paris auront une compétence exclusive de juridiction, nonobstant les cas de pluralité de défenseurs ou d'appel en garantie.

Mention : « Lu et approuvé, bon pour accord » + cachet + parapher les pages.

Pour FlyPix.info - Service Photoboutique.biz EURL au capital de 8000,00 EUR (Fixe) - RCS Paris 491 700 746 17 lot la Bourdette, Rte de Grenade, 32600 ISLE JOURDAIN, France Tel : + 33 (0)5 62 07 21 66 - Fax : + 33 (0)5 62 07 31 51 E-mail : contact@FlyPix.info

Pour le **PARTENAIRE**